

POUR UNE EUROPE DE LA PROXIMITÉ

PROPOSITIONS DE L'U2P POUR LES CANDIDATS
AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Avant-propos
de Michel Picon,
Président de l'U2P

Entre crises et transitions, la résilience des entreprises de proximité est un atout pour l'Europe

Les crises se sont enchaînées à partir de 2020 : crise sanitaire, guerre en Ukraine, difficultés d'approvisionnement, augmentation des prix de l'énergie, inflation, difficultés de recrutement...

Si l'apport de l'Union européenne a été décisif pour soutenir les entreprises et l'emploi, les réponses demeurent trop souvent inadaptées aux spécificités des entreprises de proximité. Cela s'est traduit par exemple par une réponse tardive et incomplète à la crise énergétique, ou par une législation environnementale et sociale génératrice de nouvelles charges administratives.

Toutes ces crises ont permis de réaffirmer le rôle clé des entreprises de proximité pour relever les défis de l'emploi, de la souveraineté européenne, des transitions écologique, énergétique et numérique.

Elles ont démontré leur résilience mais l'Union européenne doit mieux les prendre en compte pour libérer tout leur potentiel et tirer parti de leurs atouts.

Pour cela, l'U2P ne demande pas tant de nouvelles législations, qu'une législation adaptée aux plus petites entreprises qui n'ont pas les mêmes moyens que les plus grandes de s'acquitter des charges administratives croissantes.

Elle demande aux députés européens de s'interroger sur l'impact de chaque nouvelle législation sur les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux.

LES PROPOSITIONS DE L'U2P POUR UNE EUROPE DE LA PROXIMITÉ



Comment accompagner les entreprises de proximité face aux transitions et crises auxquelles elles sont confrontées ?

Au cours de la crise sanitaire, le soutien de l'UE a permis à la France d'accompagner et de sauver un grand nombre d'entreprises de proximité. Par ailleurs, la crise a accéléré la transition numérique et écologique des TPE-PME, mais beaucoup reste à faire (zones blanches, complexité et coût de l'adaptation à de nouveaux systèmes, cybermalveillance, etc.).

La crise énergétique a mis à mal de trop nombreuses TPE-PME, avec une réaction européenne qui n'a pas donné entièrement satisfaction (adoption tardive des « contrats pour différence » dans le cadre de la réforme du marché de l'électricité, réponse insuffisante à la demande de découplage du prix du gaz et de l'électricité).

Enfin, les difficultés de recrutement constituent un défi croissant pour les TPE-PME.

Les TPE-PME sont des modèles en termes d'économie circulaire et de responsabilité sociale des entreprises. Le citoyen européen, qui a recours chaque jour aux services des entreprises de proximité, est le premier bénéficiaire de ces évolutions qu'il faut donc valoriser et accompagner.

L'U2P demande aux candidats de s'engager à :

- **valoriser et promouvoir** les actions menées par les organisations professionnelles et interprofessionnelles nationales en matière de transition écologique et numérique ;
- **accompagner la transition écologique et numérique** des entreprises de proximité en simplifiant l'accès aux financements européens ;
- **s'assurer** que le ciblage des TPE-PME soit effectif au niveau des Etats membres dans le cadre de leur Plan de relance et de résilience ;
- **garantir** aux TPE-PME un accès compétitif à l'énergie et aux matières premières essentielles (y compris alimentaires, bois, etc...) afin de renforcer la souveraineté européenne ;
- **accompagner les Etats membres** dans leurs politiques de réponse aux pénuries de compétences ;
- **élaborer des réponses** aux crises rapides, efficaces, adaptées aux TPE-PME et respectant le rôle des partenaires sociaux.



Comment s'assurer que les législations européennes soient adaptées aux entreprises de proximité ?

En mars 2023, Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, a annoncé un objectif de réduction de 25% des charges de déclaration pour les TPE-PME.

Parallèlement, les entreprises seront confrontées au cours des prochaines années à une vague de nouvelles charges administratives liées à l'application des législations sociales et environnementales (communication des données de RSE et de gouvernance dans le cadre de leurs relations avec des grandes entreprises et les banques, mise en place d'un devoir de vigilance...). Il apparaît que les organisations de TPE-PME demeurent insuffisamment représentées et consultées dans l'élaboration des politiques européennes, que ce soit au niveau interprofessionnel que sectoriel.



Comment garantir un meilleur accès au marché intérieur pour les entreprises de proximité ?

Les TPE-PME ne parviennent pas toujours à bénéficier pleinement du marché intérieur car elles sont confrontées à des difficultés administratives et des distorsions de concurrence non résolues, voire nouvelles (détachement de travailleurs, travailleurs des plateformes...).

De plus, le coût des charges imposées par les législations européennes est proportionnellement plus important pour les TPE-PME que pour les grandes entreprises.

L'U2P demande aux candidats de s'engager, pour l'ensemble des travaux législatifs, à :

- **accorder** une juste place aux représentants des TPE-PME dans les différentes instances de concertation et d'élaboration des politiques publiques européennes;
- **demander** à la Commission européenne de recourir, pour chaque proposition, à des analyses d'impacts et tests TPE-PME approfondis, ainsi qu'à des évaluations sur les entreprises après leur entrée en vigueur, dont elle devra impérativement tenir compte;
- **veiller** à ce que les propositions de législations soient adaptées aux TPE-PME dès leur conception afin qu'elles soient acceptables et applicables;
- **analyser** les conséquences des amendements déposés au cours de la procédure législative sur les TPE-PME;
- **limiter** l'introduction systématique d'obligations de déclaration (« reporting »);
- **répondre** au besoin de clarté et de stabilité des entreprises de proximité en limitant les nouvelles législations et révisions au strict nécessaire.

L'U2P demande aux candidats de s'engager à :

- **faciliter** l'accès au marché intérieur pour les entreprises de proximité (uniformiser les règles, encourager les guichets uniques, clarifier les règles en matière de TVA, etc...);
- **mettre fin** au flou entretenu par la Commission européenne depuis la publication des lignes directrices visant à faciliter la négociation collective des travailleurs indépendants sans salariés, en rappelant que le dialogue social et la négociation collective concernent les relations entre employeurs et salariés;
- **résoudre** les distorsions issues du travail détaché en adaptant la directive dédiée et le règlement 883/2004;
- **apporter** un soutien approprié et proportionnel aux TPE-PME pour la mise en œuvre des obligations découlant de la législation européenne.

L'U2P invite les députés et candidats à rencontrer les entreprises de proximité qui, au sein des territoires, renforcent le lien social et améliorent la qualité de vie des citoyens.



DIMANCHE

Elle a profité du beau temps pour passer chez son charcutier préféré.



SAMEDI

Le matin elle est partie au marché choisir un bouquet de fleurs pour une amie. L'après-midi Léa avait rendez-vous chez l'esthéticienne.



VENDREDI

Elle a pris contact avec un architecte pour les travaux qu'elle projette dans son appartement, et avec un paysagiste pour aménager sa terrasse.

LUNDI



Léa s'est rendue en taxi à un rendez-vous chez son expert-comptable afin de faire le point sur la situation financière de son entreprise.



MARDI

Léa a reçu le plombier-chauffagiste qui entretient sa chaudière. Le soir, Léa s'est arrêtée chez son boulanger comme tous les jours.



MERCREDI

Après être allée chez le médecin, elle a rejoint des amis au restaurant pour fêter un anniversaire.



LÉA

jeune cheffe d'entreprise,
vit dans le centre de Lille

FENÊ SUR L'EU LA PRO

ALICE, ADRIEN & LEURS ENFANTS

famille périurbaine, vit dans la banlieue de Toulouse



SAMEDI

Pendant qu'Alice allait chez le pédiatre pour son dernier, Adrien est passé chez le cordonnier pour récupérer sa paire de chaussures noires.

VENDREDI



Alice a assisté au pot de départ de son collègue, elle a beaucoup apprécié le traiteur choisi par l'entreprise !

LUNDI



Alice et Adrien ont rencontré un couvreur pour envisager l'isolation thermique de leur maison.

MARDI



Adrien est passé rendre visite à sa mère qui attendait l'infirmière. Il a vu les travaux faits par un artisan du bâtiment pour lui permettre de mieux accéder à son logement.

MERCREDI



Adrien a emmené son fils aîné à son premier rendez-vous chez l'orthodontiste.

JEUDI



Alice est passée voir son couturier pour réajuster une veste et en a profité pour faire un saut chez le fromager juste à côté.





DIMANCHE

Gilles a choisi un gâteau chez le pâtissier pour les 3 ans de son petit-fils. Chez leurs enfants ils ont pu voir la nouvelle salle de bain réalisée par le carreleur.



SAMEDI

Gilles et Sylvie ont fait leurs courses et sont notamment passés chez le primeur. Ils ont retiré des vêtements du pressing.



VENREDI

Gilles s'est rendu chez l'opticien pour choisir une nouvelle paire de lunettes.

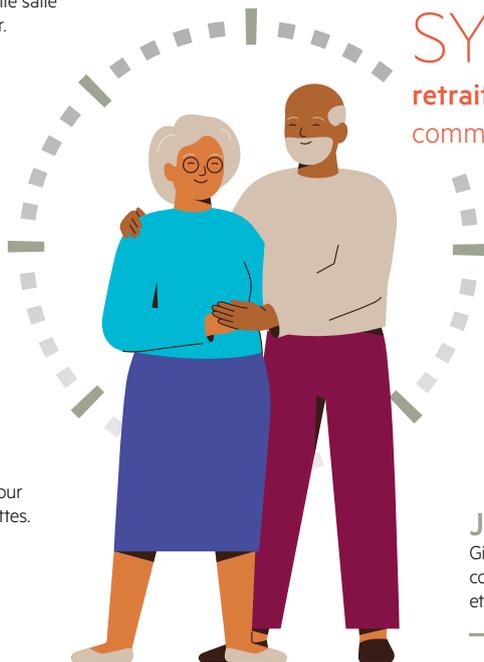


LUNDI

Le matin, ils sont passés chez le pharmacien déposer une ordonnance. L'après-midi ils ont fait le point avec le peintre et le menuisier pour la rénovation des chambres au 1^{er} étage.

SYLVIE & GILLES

retraités, vivent dans une petite commune des Côtes-d'Armor



MERCREDI

Sylvie est allée à son rendez-vous chez le podologue pour trouver une solution à ses douleurs aux pieds. Elle a acheté un rôti pour le repas du midi chez le boucher



JEUDI

Gilles et Sylvie ont vu un avocat pour le suivi de leur conflit de voisinage. Ils ont ensuite voulu se faire plaisir et sont allés chez leur chocolatier préféré.

ÊTRE PROXIMITÉ



LUNDI

Oscar a perdu ses clefs. Il a appelé son propriétaire pour faire venir un serrurier.



DIMANCHE

Il a rejoint ses amis pour un brunch dans un café en fin de matinée.



SAMEDI

Oscar a dû passer chez le photographe pour des photos d'identité pour l'auto-école.



MARDI

Il a profité d'un créneau entre deux cours pour aller chez le coiffeur à côté de son université.



MERCREDI

Il a déposé son vélo chez un réparateur pour remplacer les freins.



JEUDI

Oscar est allé chez son kinésithérapeute comme chaque semaine. Il y a croisé un électricien venu fixer le calendrier du chantier à venir.

OSCAR

étudiant Erasmus,
loue un studio à Montpellier



L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ EN CHIFFRES

EUROPE



53%
de valeur
ajoutée créée
dans l'Union
Européenne

22,5
millions
de TPE-PME
en Europe

2/3
de l'emploi

82,4
millions
de salariés

FRANCE



600 milliards
de chiffres d'affaires

3,7 millions
d'entreprises

35%
des alternants

2/3 des
entreprises
françaises

4,1 millions
de salariés

PRÉSENTATION DE L'U2P

L'U2P est l'une des trois organisations patronales interprofessionnelles françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises.

L'U2P est composée de 4 organisations membres, la CAPEB, la CGAD, la CNAMS et l'UNAPL, et d'un membre associé, la CNATP. Elle fédère ainsi 120 organisations professionnelles. L'action de l'U2P est relayée au niveau territorial par plus de 115 structures régionales et départementales.

Ayant le statut de partenaire social, l'U2P contribue au dialogue social national ainsi qu'à la gestion des organismes paritaires et de sécurité sociale. En tant que membre de l'organisation européenne de l'artisanat et des PME -SMEunited- l'U2P participe également au dialogue social européen.

Revendiquant un environnement économique, fiscal et social favorable aux petites entreprises, l'U2P promeut le développement de l'économie de proximité, à la fois créatrice de richesses et d'emplois, source de cohésion sociale et actrice du développement durable.

1^{ère} organisation
représentative des travailleurs
indépendants

120
organisations professionnelles
nationales

+ de 400
métiers

115
U2P territoriales
en France métropolitaine
et en outre-mer

L'U2P réunit 5 confédérations professionnelles



Artisanat et petites
entreprises du Bâtiment



Alimentation et
Hôtellerie-Restauration



Artisanat de la Fabrication
et des Services



Professions
Libérales



Artisanat des Travaux
Publics et du Paysage



**RENCONTREZ
UN REPRÉSENTANT
DE L'U2P**

Contact
01 47 63 31 31
u2p@u2p-france.fr
www.u2p-france.fr

@U2P_france

U2P - Union
des entreprises
de proximité

U2P